

Énoncé de politique de placement

Fonds distinct Dividendes Fidelity Idéal

Objectif de placement

À moins d'indication contraire, l'objectif de placement du Fonds sous-jacent est identique ou très semblable à celui du fonds distinct.

Le Fonds vise à produire un rendement total élevé.

Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés qui versent des dividendes ou sont censés le faire, des fiducies de revenu, des titres à revenu fixe et d'autres titres censés distribuer des revenus. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement par le biais de placements dans des fonds sous-jacents.

Stratégie de placement

Ce fonds achète des parts de la fiducie de fonds commun de placement Fonds Fidelity Dividendes ou d'un fonds très semblable (le « Fonds sous-jacent »).

Pour atteindre les objectifs du Fonds sous-jacent, l'équipe Gestion de portefeuille :

- Investit principalement dans des titres de participation canadiens.
- Se concentre principalement sur les valorisations d'une société.
- Investit dans des sociétés qui, selon elle, sont sous-évaluées sur le marché en fonction de facteurs d'évaluation comme les actifs, les ventes, les bénéfices, le potentiel de croissance, les flux de trésorerie et d'autres sociétés du même secteur.
- Peut tenir compte, lors de l'achat et de la vente de titres de participation, d'autres facteurs au sujet d'une société, notamment :
 - Sa situation financière.
 - La place qu'elle occupe dans le secteur.
 - La conjoncture économique et l'état du marché.
 - L'estimation des bénéfices.
 - La qualité de gestion.
 - Sa capacité à verser des dividendes.
- Analyse, lors de l'achat et de la vente de titres à revenu fixe, des facteurs, notamment :
 - Les caractéristiques du titre.
 - Le cours actuel par rapport à la valeur à long terme estimative.
 - La qualité du crédit de l'émetteur.
 - Les occasions de négociation à court terme résultant d'anomalies du marché .
- Peut, en fonction de la situation, tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance lors de l'évaluation des occasions de placement. Pour en savoir plus sur les placements durables auprès de Fidelity, consultez les renseignements précis sur chacun des fonds communs de placement décrits dans le prospectus du Fonds sous-jacent.

Le Fonds sous-jacent peut également :

- Investir dans des sociétés de toutes tailles partout dans le monde.
- Investir dans des fiducies de placement immobilier, appelées FPI, situées au Canada et aux États-Unis.
- Investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers.
- Investir dans des titres à revenu fixe de toute qualité ou durée.
- Conserver des espèces.
- Augmenter sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie afin d'atténuer le risque de baisse ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe Gestion de portefeuille.

Conformément aux restrictions et aux exigences prévues par la loi applicable, ou suivant ce qui est autorisé en vertu de la dispense obtenue des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrite dans la section Restrictions en matière de placement, le Fonds sous-jacent peut :

- Effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres .
- Avoir recours aux dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture.
- Investir dans des titres de fonds sous-jacents choisis conformément aux stratégies de placement du Fonds sous-jacent.

Étant donné que le Fonds sous-jacent investit dans des titres étrangers, il est exposé aux devises. L'équipe Gestion de portefeuille peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition aux devises. Cette décision fait partie de la mise en place de la stratégie de placement globale du Fonds sous-jacent qui est fondée sur un certain nombre de facteurs, y compris son point de vue sur l'intérêt relatif des placements de la devise en question par rapport au dollar canadien. L'exposition du Fonds sous-jacent aux devises varie selon l'étendue de ses placements libellés en devises, ainsi que selon la mesure dans laquelle l'équipe Gestion de portefeuille décide de couvrir cette exposition. L'exposition aux devises du Fonds sous-jacent peut changer en tout temps et sans préavis.

Le Fonds sous-jacent peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de ses actifs dans de la trésorerie ou des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe Gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds sous-jacent en cas de ralentissement du marché ou pour d'autres raisons.

Risques

Lorsqu'un fonds distinct achète des parts d'un fonds sous-jacent, il peut être exposé aux risques associés au fonds sous-jacent. À moins d'indication contraire, les risques associés à l'achat de parts d'un fonds sous-jacent sont les mêmes, ou identiques en substance, que les risques liés à un placement dans le fonds distinct. Pour obtenir des précisions sur les risques liés aux placements dans le fonds distinct, veuillez vous reporter au prospectus simplifié ou aux autres documents d'information du fonds sous-jacent.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1-888-790-4387

Québec et clientèle francophone
1-800-355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 361-8070 ou en visitant le site www.oapcanada.ca.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site www.assuris.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse www.ccir-ccrra.org.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.